

Chers Parents,

Créé par des Chefs d'Établissements et des parents d'élèves de l'enseignement privé, le G.N.P.I. est présent auprès des familles depuis près de 60 ans.

Son action se caractérise par l'information et l'aide aux familles afin que la scolarité des enfants puisse se dérouler et se poursuivre dans les meilleures conditions, quoi qu'il arrive.

Grâce au partenariat avec le Cabinet Prévoyance Directe, le G.N.P.I. vous invite à prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'avenir de vos enfants et de votre famille en cas de décès, d'accident et de problèmes litigieux dans votre vie quotidienne.

Pour ne pas peser sur le budget des familles, le G.N.P.I. facilite l'accès aux prévoyances proposées en prenant en charge, pendant la 1^{ère} année, tout ou partie des cotisations correspondantes.

Pour donner suite à ces propositions et recevoir les documents nécessaires, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer au secrétariat de l'Établissement.

Nous vous confirmons que dans le cadre de son action, le G.N.P.I. alimente le fonds de solidarité des établissements scolaires en versant des bourses d'études afin de contribuer au soutien des familles.



DEMANDE D'INFORMATIONS
(à déposer au secrétariat de l'Établissement)

Cachet
de
l'Établissement

OUI, je souhaite recevoir, par l'intermédiaire de votre partenaire Prévoyance Directe, les propositions suivantes :

Capital Accidents (20.000 €)
Capital versé aux bénéficiaires désignés, en cas de décès accidentel du parent assuré (circulation, accidents domestiques, agressions, ...).
GRATUIT pendant 1 an (cotisation prise en charge par le GNPI)

Protection juridique vie privée
Pour faire valoir les droits de votre famille, en cas de litige (consommation, loisirs, administration, travail, ...).
GRATUIT pendant 4 mois (cotisation prise en charge par la GNPI)

M. Mme (Nom, Prénom)

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Nbre d'enfants à charge

Tél. Courriel